

Concours photo

Blancafort

Thème : Paysages
Entre Sologne et Pays Fort

2^e édition



BLANCAFORT 18
1^{er} CENTRE DE LA ZONE EURO

www.blancafort.fr

du 1^{er} décembre 2023 au 1^{er} mai 2024

RÈGLEMENT CONCOURS PHOTO

La commune de Blancafort organise un concours photo gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs à l'exclusion des membres du jury et de leurs familles.

1 THEME DU CONCOURS

Les photos auront pour thème : «Paysages, entre Sologne et Pays Fort»
Il sera laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

2 CONDITION DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne physique de plus de 18 ans.
Les photographes professionnels sont exclus du concours.
La participation au concours est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

3 DUREE ET DEROULEMENT DU CONCOURS

Le concours est ouvert du 1er décembre 2023 au mercredi 01 mai 2024.

4 MODALITES DE PARTICIPATION

Chaque participant peut présenter 3 photographies au maximum, remise au format numérique exclusivement. La photo ne doit pas faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel de photos.
Les fichiers originaux seront à transmettre au format JPG 300 Dpi pour une impression optimale au format 20x30 cm. Les photos en basse définition ne seront pas retenues.
l'édition se fera par la commune de Blancafort, sur papier photo brillant ou mat.
Les fichiers devront être numérotés de 1 à 3 en fonction du nombre présenté au concours. Ils devront indiquer le nom du fichier et son lieu de prise de vue.
Ils seront envoyés par mail à la mairie de Blancafort, accompagnés du bulletin de participation (à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet www.blancafort.fr).
Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune.
Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

5 JURY DU CONCOURS ET CRITERES DE SELECTION

Un jury sera constitué pour sélectionner les photographies des candidats de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les oeuvres.

Les photographies seront appréciées selon trois critères :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

Les photos feront l'objet d'une exposition, organisée par la commune de Blancafort.

L'organisateur se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparait que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Il se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes moeurs.

La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

6 PRIX ET RECOMPENSES

Le concours est doté de lots d'une valeur totale de 150 €. Trois prix seront attribués sous forme de chèques cadeaux aux clichés sélectionnés (un seul prix par participant).

Les gagnants seront informés par téléphone ou par courriel à partir du 15 mai 2024.

Les lots ne pourront faire l'objet d'un versement de leur contre-valeur en espèces.

7 INFORMATIONS NOMINATIVES

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

ADRESSE COURRIEL @ _____

JE SOUSSIGNÉ(E)

- SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS PHOTO ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE BLANCAFORT OUVERT JUSQU'AU 01 MAI 2024 ;
- DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE SON RÈGLEMENT ET EN ACCEPTE LES CONDITIONS ;
- DÉCLARE ÊTRE MAJEUR
- AUTORISE LA COMMUNE DE BLANCAFORT À UTILISER MES PHOTOGRAPHIES POUR TOUT SUPPORT DE COMMUNICATION OU TOUTE EXPOSITION ;

FAIT À :

SIGNATURE DU CANDIDAT :

Bulletin à retourner avec vos fichiers à la mairie de Blancafourt,
par mail à secretariat.mairie@blancafort.fr
jusqu'au mercredi 01 mai 2024 dernier délai.